



Compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2014

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lapendéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon, Sandrine Vancoillie

Budget 2014 :

Il s'équilibre comme suit :

- en fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 517 812 €,
- en investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 908 715 €.

Les principaux investissements sont :

- **restes à réaliser de la construction de la mairie**
(dépenses : 3000 €, subventions à percevoir : 225 184 €)
- **voirie forestière**
(dépenses : 200 000 €, 70% de subvention et une participation de la commune d'Ambierle)
- **voirie**
(dépenses : 50 000 €, subventions 24 000 €)

Fiscalité :

À l'unanimité le conseil vote la **stabilité des taux d'impôts communaux** :

Taxe d'habitation :	7,20 %
Taxe foncière (bâti) :	13,22 %
Taxe foncière (non bâti) :	31,73 %

Réforme des rythmes scolaires :

La commission fait état de l'avancement de ses travaux :

Pour faire face à l'allongement du temps périscolaire après la classe, ainsi qu'à l'augmentation probable du nombre d'enfants y participant, une réorganisation des tâches des agents communaux sera nécessaire. De même, une augmentation de leur temps de travail s'impose. Les personnels ont été consultés. Des propositions de formation leur seront faites.

Des prises de contact ont été établies avec différents intervenants extérieurs pour une éventuelle intervention dans le cadre des activités périscolaires. Une étude pédagogique et financière est en cours, afin d'en déterminer la faisabilité.

Concernant l'assouplissement des rythmes annoncé par le ministre la semaine dernière, la consultation sera relancée très vite à la rentrée avec les parents d'élèves et les enseignantes, afin de prendre une position commune.

Communication :

La commission travaille sur le projet de création d'un site internet pour la commune. Elle étudie les propositions des différents prestataires et réfléchit au contenu du site.

Deux panneaux (supports de communication pour les associations) sont en cours d'élaboration, conjointement avec la commission bâtiments. Ils seront amovibles et prendront place de chaque côté du rond-point.

Voirie :

Le bas de la route de Champagny sera élargi et regoudronné jusqu'au virage.

CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 19 avril. Le budget a été voté. Une subvention de 300 € sera versée à l'ADMR.

Fleurissement :

Il est prévu le vendredi 16 mai à 18h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu **lundi 19 mai à 20h.**